

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 19 MARS 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 19

Membres absents excusés : 6

Membres ayant donné procuration : 2

En l'absence de M. CREMMEL Joseph, Président du Syndicat, étaient présents sous la présidence de Mme Carine OBERLE :

BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, PUEYO Julien, SCHMITT René, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry

Assistait en outre à la séance :

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets du SMICTOM

M. Daniel TOUSSAINT, Conseiller aux Décideurs Locaux du Trésor Public

Étaient absents ayant donné procuration :

CREMMEL Joseph donnant procuration à Carine OBERLE, SAND Gilbert donnant procuration à LEICHTWEIS Samuel,

Étaient absents excusés : EICHHOLTZER Michel, ESTEVES Christine, FISCHBACH Jean-Marc, HOLZSCHERER Daniel, ROBITZER Georges, SCHMITT Claude

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

La Vice-Présidente :

Carine OBERLE



REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240319-985238-DE

3- Compte administratif 2023

Le Vice-président présente le Compte Administratif de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 691 779,48	G 5 267 493,69
	Section d'investissement	B 1 304 036,63	H 188 312,48
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 2 130 105,37
	Report en section d'investissement (001)	D	J 1 236 336,24
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 6 995 816,11	= G+H+I+J 8 822 247,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 25 216,02	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 25 216,02	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 691 779,48	= G+I+K 7 397 599,06
	Section d'investissement	= B+D+F 1 329 252,65	= H+J+L 1 424 648,72
	TOTAL CUMULE	7 021 032,13 = A+B+C+D+E+F	8 822 247,78 = G+H+I+J+K+L

Il précise que les restes à réaliser en investissement concernent l'achat de bacs de collecte auprès de la société SCHAFFER et de la réalisation d'un abri à conteneurs pour la déchetterie de Saverne par la Menuiserie Syfen. Il s'agit d'un acompte sur commande. La réalisation est en cours, et la livraison sera effective d'ici à la fin du mois de mars.

Ce Compte Administratif comporte des rattachements de charges et de produits liés au 2ème semestre 2023 :

En recettes :

- 2 400 000 € : facturation du deuxième semestre 2023
- 20 000 € : subvention pour les ADTP

En dépenses :

Article	N° Engag.	Tiers	Objet	Date service fait	Solde	Rattachement
611	28	ECO DECHETS ENVIRONNEMENT	ECRITURE DE RATTACHEMENTS	31/12/2023	240 000,00	240 000,00
	29	ECO DECHETS ENVIRONNEMENT	ECRITURE DE RATTACHEMENTS	31/12/2023	7 700,00	7 700,00
	30	AGRIVALOR ENERGIE SAS	ECRITURE DE RATTACHEMENTS	31/12/2023	15 000,00	15 000,00
Total 611					262 700,00	262 700,00
6558	27	SMITOM HAGUENAU SAVERNE	ECRITURE DE RATTACHEMENTS	31/12/2023	285 000,00	285 000,00
Total 6558					285 000,00	285 000,00
6615	31	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	ECRITURE DE RATTACHEMENTS	31/12/2023	6 500,00	6 500,00
Total 6615					6 500,00	6 500,00
TOTAL GENERAL					554 200,00	554 200,00

Présentation des principales dépenses et recettes.

M. HITINGER : demande des précisions sur les baisses des recettes.

M. MARIE - DGS : explique que la diminution des recettes est en partie à attribuer à un moindre recouvrement de la Redevance Incitative, constaté à compter du premier semestre 2023. Cela a été mis en évidence dans le cadre de l'étude réalisée pour la révision des grilles tarifaires. Le nombre des levées supplémentaires au forfait des collectes des bacs OMR (Ordures Ménagères Résiduelles - bacs à couvercle orange) est en diminution, notamment suite à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, mais aussi du fait du passage aux collectes bimensuelles des bacs TRI (bacs à couvercle jaune). On note également un transfert d'usage pour des bacs de plus petits volumes, d'une tarification moindre. A cela s'ajoute une diminution des apports des professionnels en déchèteries, et une moindre sollicitation des services annexes facturés. Auxquels, il convient de retenir la baisse des cours de reprise des ferrailles, couplée à des décalages d'exercice dans la prise en compte de l'application de la clause de réactualisation de ceux-ci.

Le Compte Administratif est mis au vote.

Le Comité Directeur après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE le Compte Administratif 2023 conformément aux chiffres ci-dessus.

Saverne, le 02/04/2024



Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,

Carine OBERLE



REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240319-985238-DE